



Le Gouvernement Princier prolonge la Concession de Monaco Telecom

Un engagement fort pour répondre aux enjeux de la transformation numérique de la Principauté.

La prolongation pour vingt ans de la Concession conforte les investissements stratégiques de Monaco Telecom dans le déploiement de technologies de pointe. Elle marque l'ambition commune de proposer des services innovants et compétitifs pour les clients particuliers, entreprises et institutions de Monaco. Monaco Telecom réaffirme ainsi son ambition pour une Principauté connectée auprès du programme *Extended Monaco* et du Gouvernement Princier.

Des infrastructures de haute qualité au service des résidents et entreprises

Depuis plusieurs années Monaco Telecom a multiplié les investissements dans ses infrastructures télécoms plaçant les réseaux de la Principauté parmi les plus avancés. Dès 2019, Monaco s'est distingué comme 1^{er} pays entièrement 5G. Plus de 90% des résidents sont connectés à 1Gbps, le nouveau réseau fibre propose jusqu'à 10Gbps de débit.

S'appuyant sur un réseau international hautement résilient à 100Gbps, Monaco Telecom propose aux entreprises un écosystème numérique complet, intégrant notamment ses capacités d'hébergement en Data Center Tier 3 certifié ISO 27001.

Améliorer l'attractivité de la Principauté par une Gouvernance renforcée

Le texte de la Concession renforce la coopération de Monaco Telecom avec le Gouvernement Princier, et le Programme *Extended Monaco*. Elle prévoit une planification concertée tous les 3 ans des évolutions des technologies et des services.

Un comité stratégique pour l'attractivité des télécoms réunissant le Gouvernement Princier, le Conseil National et Monaco Telecom se réunira au minimum annuellement, pour s'assurer que les orientations de Monaco Telecom répondent aux attentes des résidents et entreprises.

Accélérer la transition numérique pour tous

Selon les demandes conjointes du Gouvernement Princier et du Conseil National, les Monégasques et Enfants du Pays bénéficieront de tarifs spéciaux très avantageux pour accéder à la fibre et leur assurer ainsi un quotidien connecté stable et sécurisé. Ces tarifs leur permettent d'accéder à des débits supérieurs et des prix inférieurs que les pays voisins.

De même, les offres de connectivité dédiées aux entreprises verront leur tarif baisser de 50% en trois ans. Les nouveaux clients de ces offres évoluant vers le Cloud Souverain profiteront de ces réductions dès cette année.

Le réseau Wifi public, déjà disponible sur 72 hot spots en Principauté sera étendu et rendu gratuit pour tous dès 2021

Un nouveau plan industriel ambitieux

Réseau Mobile

La couverture du réseau 5G sera généralisée à l'intérieur des bâtiments, des tunnels, des souterrains et des parkings. Monaco Telecom poursuit ainsi sa démarche d'innovation qui devra s'accompagner de l'extinction des anciennes technologies ; un plan d'arrêt de la 2G sera mis en œuvre, et une démarche complète d'extinction du cuivre sera également lancée avec le Gouvernement Princier.

Dès 2021, la voix sur Wifi (VoWifi) accessible sans frais supplémentaires garantira une meilleure connexion au domicile. Le format VoLTE pour des communications voix haute définition et instantanées sur le mobile sera également développé.

Réseau Fixe

Grâce au tout nouveau réseau fibre déployé, 2/3 des foyers sont déjà éligibles à internet jusqu'à 10Gbps. Cette éligibilité sera étendue dès 2022 à tous les foyers et entreprises. Cette évolution majeure est accompagnée de la solution de télévision avancée développée avec Apple.

Le nouveau service Fibre pour les entreprises prévoit également l'intégration native d'une suite de communication intégrée.

Relation client

Monaco Telecom poursuit ses engagements de qualité pour une relation client de proximité plus personnalisée, et simplifiée par la digitalisation. Dans ce cadre, l'identité numérique développée par le Gouvernement sera intégrée, de même que la signature électronique.

Au travers de son partenariat avec la Mairie de Monaco, l'opérateur continuera de proposer un accompagnement spécifique pour les aînés, au travers de séances de formation dédiées et de l'édition de tutoriels.

Sécurité

Des solutions de sécurisation élaborées avec le Gouvernement Princier et l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique seront proposées aux résidents et entreprises.

Un effort particulier sera mis sur la sensibilisation des plus jeunes à la sécurité numérique au travers d'actions spécifiques.

Un engagement quotidien pour un numérique responsable

Signataire du Pacte pour la Transition Énergétique depuis 2019, Monaco Telecom renforce son engagement pour un numérique responsable.

Deux axes sont particulièrement travaillés :

- La réduction des émissions de gaz à effets de serre, grâce à l'usage exclusif d'énergie verte pour ses Data Centers et l'étude de nouvelles solutions d'optimisation de leur consommation d'énergie. L'ensemble de la flotte de véhicules légers d'intervention de l'entreprise est désormais électrique.
- Le recyclage systématique de tous les équipements techniques utilisés au travers de filières contrôlées de bout en bout, et l'utilisation de plastiques et emballages recyclés pour ses box.

Etienne FRANZI – Président de Monaco Telecom – « *La prolongation de la Concession de Monaco Telecom est la marque d'une confiance renouvelée de la part du Gouvernement Princier et du Conseil national. Elle vient récompenser les investissements majeurs en matière d'innovation, infrastructures, offres et services de ces dernières années au bénéfice de nos résidents et nos entreprises. C'est à la fois une fierté et une grande responsabilité. Le développement de Monaco Telecom à l'international notamment avec Epic Chypre et Epic Malte renforce les capacités d'innovation de l'entreprise et le rayonnement de la Principauté. Il sera activement poursuivi suite à cet accord* ».

Martin PERONNET – Directeur Général de Monaco Telecom : « *Je remercie le Gouvernement Princier et le Conseil National pour leur confiance renouvelée. Toute l'entreprise est mobilisée avec passion et respect pour offrir à l'ensemble de ses clients, particuliers, entreprises et institutions les meilleurs services numériques. Après le déploiement de la 5G, l'arrivée de la Fibre en est une étape majeure. L'amélioration de la qualité et l'innovation restera le cœur de nos priorités.*

Frédéric GENTA - Délégué Interministériel en charge de la transition numérique : « *Avec cet accord qui pérennise le rôle et l'engagement de Monaco Telecom pour la Principauté, c'est un pas de plus pour notre programme Extended Monaco, qui peut compter sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés. Il est essentiel que notre opérateur national accompagne pleinement les différents objectifs d'attractivité, de développement durable et de transformation numérique que nous nous sommes assignés. Aujourd'hui c'est une étape importante pour consolider notre ambition monégasque via avec une offre de services et des infrastructures primordiales pour Monaco* »



A propos de Monaco Telecom : Monaco Telecom est l'opérateur historique de la Principauté de Monaco, fournissant des services fixe, Internet, TV, et mobiles, ainsi que des services de connectivité de données à l'international, à domicile et de cloud.

Depuis 2015, en haut débit fixe, Monaco Telecom fournit un accès 1Gbs à tous les foyers. Un accès jusqu'à 10Gbs via un nouveau réseau Fibre est disponible depuis le second trimestre 2021. En juillet 2019, Monaco Telecom fût le premier opérateur à lancer la 5G avec une couverture nationale.

Monaco Telecom est codétenu par le Gouvernement de Monaco et NJJ Holding. Contrôlée par l'entrepreneur Xavier Niel -fondateur et actionnaire majoritaire d'Iliad, leader des télécommunications en France (Free), Italie (Iliad Italia) et Pologne (Play) ,- NJJ Holding possède notamment un portefeuille de sociétés de premier plan sur les marchés télécoms, dont Eir en Irlande et Salt en Suisse.

Monaco Telecom est actionnaire à 100% de Epic, premier opérateur alternatif à Chypre et premier opérateur mobile à Malte.

www.monaco-telecom.mc

Contacts presse :

Corinne PIRINOLI - 06 43 91 00 95 – c.pirinoli@monaco-telecom.mc

Léo BANIDE - 06 07 93 52 56 – l.banide@monaco-telecom.mc